

délivrance partielle du service mentionné sur le contrat

Par Flow, le 25/02/2009 à 19:03

Bonjour,

J'ai récemment participé à un stage de pilotage Porsche+Ferrari chez Cascadevents,dans ce forfait était compris un dvd (50 euros) avec une vidéo lors du passage sur la Porsche et une lors du passage sur la Ferrari.

A reception du dvd à domicile, la vidéo sur la Porsche fonctionnait, mais pas celle sur la Ferrari.

Aprés les avoir appelés,ils n'ont pas voulu me rembourser,même partiellement. Je ne pense pas que ce soit légal,que puis-je faire pour faire valoir mes droits? Merci d'avance.